



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 16 mai 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

MAIRIE
63 rue du Général de Gaulle
57570 BOUST

Objet : Dossier de déclaration concernant le rétablissement de la continuité écologique et la renaturation du lit mineur du Weihergraben

Réf : FP/RS - ASPE-L9

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Travaux de rétablissement de la continuité écologique et renaturation du lit mineur du Weihergraben**

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement de la Boler et de ses Affluents

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00212** en date du 16 mai 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie ANTOINE-POTIER